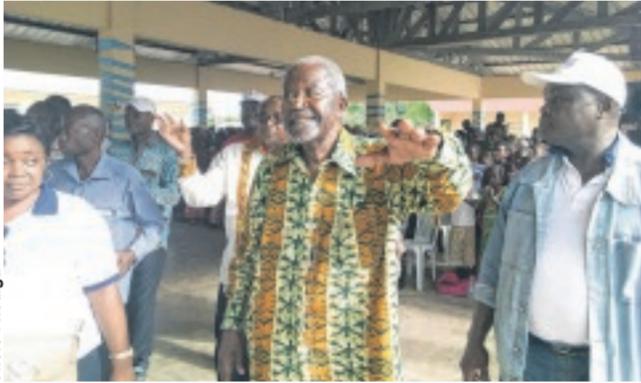


Parti démocratique gabonais (PDG)

Marcel Doupamby Matoka se retire de la vie politique active



Marcel Doupamby Matoka, dimanche dernier lors de ses adieux politiques.



une vue des personnalités présentes à la manifestation.



Les populations de Fougamou se sont mobilisées pour rendre un hommage mérité à l'ancien ministre d'Omar Bongo Ondimba.

Photo : Kouiga

Photo : Kouiga

Photo : Kouiga

Christian G. KOUIGA
Fougamou/Gabon

La déclaration solennelle a eu lieu dimanche dernier, à la place mythique du marché local de Fougamou, en présence de plusieurs personnalités, parents, amis et connaissances.

DIMANCHE dernier, à Fougamou, le député de la localité, Marcel Doupamby Matoka, a annoncé qu'il mettait, "en toute âme et conscience, sans pression aucune", un terme à la vie politique active. En cela, un bel hommage lui a été rendu par les populations locales. Saluant à tour de rôle des interventions, les apports considérables de l'homme, à l'origine du développement

notable et multiforme de la commune de Fougamou. Des lauriers aussi, pour ses nombreuses actions dont les impacts sont tout aussi visibles dans l'ensemble du département de Tsamba-Magotsi. C'est donc dans un élan de fierté partagée que les populations locales et tous les cadres du coin ont tenu à célébrer, le 5 mars dernier, celui que beaucoup qualifient d'"icône de la politique" de la contrée. Lui auprès de qui les jeunes pousses, ou ceux déjà en orbite, ont promis de se ressourcer régulièrement. Estimant, à raison d'ailleurs, que l'expérience accumulée par l'homme est une plus-value pour les générations présentes et à venir. Député de Fougamou depuis plus de deux décennies pour

le compte du Parti démocratique gabonais (PDG), Marcel Doupamby Matoka quitte la scène politique au moment où peu s'y attendaient. Vu qu'au Gabon, rares sont les hommes politiques qui ont eu l'outrecuidance de baisser pavillon. Les manifestations prévues par la Fondation Marcel Doupamby Matoka, se sont déroulées du 27 février au 5 mars 2018. Tournoi de football, foire et exposition des produits locaux, course de pirogues, dictée publique, cross et concert organisé la nuit du samedi 4 mars ont figuré parmi les attractions. Le grand meeting de dimanche, précédé de la remise des enveloppes et autres trophées aux différents gagnants, a été l'ultime étape de

la belle carrière politique de cet ancien ministre sous le magistère d'Omar Bongo Ondimba. Au nombre des personnalités présentes, il y avait les présidents du Sénat et du Conseil national de la communication (CNC) Jean-François Ndongou, le ministre d'Etat Guy-Bertrand Mapangou, le secrétaire général du ministère des Travaux publics, Mme Yolande Nyonda, les sénateurs et les députés de Tsamba-Magotsi, et bien d'autres cadres. "C'est le cœur triste que je prends la parole pour vous dire infiniment merci pour ce que vous avez fait pour moi. Alors que moi-même je doutais, vous avez su déceler en moi la flamme politique qui était endormie. Et je suis devenue, en

grande partie grâce à vous, ce que je suis politiquement parlant. Soyez-en remercié encore pour cela mon tonton bien-aimé", a déclaré, la voix serrée par l'émotion, le président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou. Et le ministre d'Etat Guy-Bertrand Mapangou de renchérir : "Vous resterez notre bibliothèque. Nous vous consulterons toujours en cas de besoin. J'annonce d'ailleurs, ici solennellement, que nous nous mêlerons à votre Fondation pour célébrer chaque année les Journées Marcel Doupamby Matoka dont nous fêtons la première édition". Tous les autres intervenants qui se sont succédé ont abondé dans le même sens. Dans sa réponse, Marcel Doupamby Matoka a annoncé

qu'il ne sera pas candidat aux Législatives à venir. Il passait le flambeau aux plus jeunes qu'il a du reste invité à poursuivre l'œuvre entamée de développement de Fougamou. "Merci à vous populations de Fougamou, à vous cadres et hauts cadres de Tsamba-Magotsi pour les soutiens qui ont aussi été les vôtres à mon égard. Unissez-vous pour le bien de Fougamou et du pays. Pour ma part, je soutiendrai le candidat qui sera investi par le PDG aux prochaines élections législatives. C'est l'appel que je lance aussi à l'endroit de ceux qui ne seront pas investis de soutenir l'ensemble de nos candidats. Pour ma part, je vais maintenant me reposer", a déclaré l'ancien ministre des Finances.

Paysage politique

Et voici "Conscience et action citoyenne" !

C.O & M.A.M
Libreville/Gabon

C'est la conséquence d'une fusion entre l'Alliance démocratique et républicaine (Adere, tendance Florentin Moussavou) et le Forum pour la démocratie et le progrès (FDP), de Jean-Aimé Moudodo. C'était à la faveur d'un congrès extraordinaire constitutif qui s'est tenu hier, au siège de l'Adère de Florentin Moussavou, sis à Plaine-Orely, dans le 2e arrondissement de Libreville.



Photo : Chris OYAME

Quelques membres du directoire national pendant le congrès extraordinaire constitutif du CAC.

"CONSCIENCE et action citoyenne" (CAC) est un nouveau parti politique né de la fusion entre l'Adere de Florentin Moussavou et le Forum pour la démocratie et le progrès (FDP) de Jean-Aimé Moudodo. C'est au cours d'un congrès extraordinaire constitutif tenu hier que les deux formations se sont muées en CAC, qui sera dirigé par Florentin Mousavou. A l'ouverture des travaux, le président du bureau du congrès a émis le vœu d'aboutir à un objectif commun. "Nous comptons sur vous pour que nous sortions de ces assises avec un parti consolidé", a dit Guy Faustin Mbadinga Mouketou. Dans ce sens, Jean-Aimé Moudodo s'est, quant à lui, réjoui de la réactivité du ministère

de tutelle. "Que le ministère de l'Intérieur, a dit Jean-Aimé Moudodo, veuille bien noter l'expression de notre déference, pour la célérité et la promptitude avec lesquelles la relance de notre demande de régularisation a cette fois-ci été traitée". Il faut par ailleurs noter qu'au cours des assises d'hier, "Conscience et action citoyenne" a reçu pour devise, "confiance-concertation-consensus". Pour ce qui est de sa ligne politique, les responsables du CAC ont affirmé son "engagement et son ancrage au sein de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence"; donc le CAC soutient le projet politique du président de la République. Par ailleurs, en sa qualité de président de CAC, Florentin Moussavou est revenu sur le

contexte de la création de son nouveau parti. "Le CAC, a-t-il dit, est né des cendres de l'Alliance démocratique et républicaine dont l'image a été abîmée par une crise interne d'une rare violence et du Front pour la démocratie et le progrès en quête d'une mue politique". Selon lui, ce parti s'inscrit dans une nouvelle dynamique avec de nouveaux visages "qui se sont appropriés la voie tracée par Ali Bongo Ondimba (...)". Soulignons que le CAC a annoncé sa participation aux prochaines Législatives. A ce titre, s'adressant aux partis de sa famille politique, il a lancé : "Nous existons, nous demeurons à vos côtés pour poursuivre notre combat politique en rangs serrés, notamment pour les prochaines élections législatives".



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DEBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et tenant compte des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n° 3 de son Conseil d'Administration du 07 Novembre 2017, initié du 01 Février au 30 Avril 2018**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif.

Condition d'accès :

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette
- 2- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Une équipe dédiée des agents de la Direction du Recouvrement se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions.

Fait à Libreville, le 19 Janvier 2018.

Le Directeur Général

DC Nicole ASSELE

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.gq • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

